



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION secteur ÉCONOMIE

3^{ème} technique de qualification option SECRÉTARIAT-TOURISME

FORMATION COMMUNE

nombre d'heures/semaine

Français	4
Mathématique	2
Néerlandais ou Anglais	4
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2
Religion catholique	2

OPTION GROUPEE

nombre d'heures/semaine

Étude touristique du milieu	4
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	2
Bureautique	4
Néerlandais ou Anglais (spécifique à l'option)	4

TOTAL	32 heures
--------------	------------------

Conditions d'admission

- Les élèves réguliers qui ont obtenus le CE1D.
- Les élèves qui sont orientés par le Conseil de classe vers une 3^{ème} technique de qualification.
- Les élèves qui ont terminés avec fruit la 3^{ème} professionnelle de plein exercice ou en alternance et qui font l'objet d'un avis favorable du Conseil d'admission.

Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
 - ✓ photocopie de la carte d'identité recto/verso ;
 - ✓ composition de famille avec filiation.



Frais Scolaires

3^{ème} année technique de qualification
Secrétariat Tourisme

Frais de fonctionnement **3° TQ**
SECTO

Frais Obligatoires

fourniture des photocopies	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
Total	120,00 €

Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	75,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €
<u>Total à prévoir en fonction des activités</u>	235,00 €

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix coutant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Iлон Saint-Jacques a.s.b.l.
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB
Communication - Nom Prénom Classe

a.s.b.l. Institut Iлон Saint-Jacques

rue des Carmes 12 – 5000 Namur T : 081 25 37 80 – 81 F : 081 22 61 87

www.ilonsaintjacques.be info@ilonsaintjacques.be Matricule 251/9.236.027 BCE 0843.184.231 (RPM Namur)



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION secteur ÉCONOMIE

4^{ème} technique de qualification option SECRÉTARIAT-TOURISME

FORMATION COMMUNE

nombre d'heures/semaine

Français	4
Mathématique	2
Néerlandais ou Anglais	4
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2
Religion catholique	2

OPTION GROUPEE

nombre d'heures/semaine

Étude touristique du milieu	4
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	2
Bureautique	4
Néerlandais ou Anglais (spécifique à l'option)	4

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE

nombre d'heures/semaine

Italien ou Espagnol	2
---------------------	---

TOTAL

34 heures

Conditions d'admission

- Les élèves réguliers qui ont terminés avec fruit la 3^{ème} secondaire de plein exercice.
- Les élèves réguliers qui ont terminés avec fruit la 4^{ème} professionnelle de plein exercice ou en alternance.
- Les titulaires du CESI délivré par un jury central.
- Les titulaires du CESI pour les élèves ayant suivi l'enseignement de prom. sociale et régime 1.

Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
 - ✓ photocopie de la carte d'identité recto/verso ;
 - ✓ composition de famille avec filiation.



Frais Scolaires

**4^{ème} année technique de qualification
Secrétariat Tourisme**

Frais de fonctionnement	4° TQ SECTO
Frais Obligatoires	
fourniture des photocopies	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
Total	120,00 €
Frais Facultatifs (variables en fonction des années)	
Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	70,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €
Total à prévoir en fonction des activités	230,00 €

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix coutant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB
Communication - Nom Prénom Classe

a.s.b.l. Institut Ilon Saint-Jacques